

Le conflit entre les générations ? Un mythe dépassé



© Elkor / iStockphoto

Les jeunes et les aînés ne se détestent pas, ils vivent dans des mondes séparés. Seule la famille cultive les échanges intergénérationnels. Par l'héritage, les biens passent d'une génération à l'autre. Les inégalités aussi.

Par **René Levy**, sociologue, professeur honoraire de l'Université de Lausanne

Le dernier Rapport social 2012 a notamment analysé les rapports entre les générations. Il ressort des recherches que, contrairement au mythe du conflit entre les générations, les jeunes et les aînés ne se détestent pas ni n'ont peur les uns des autres, mais qu'ils vivent très largement dans des mondes séparés et ne se côtoient guère en dehors du cadre familial. La famille – ou plus largement la parenté – est donc le terrain privilégié sinon exclusif des échanges intergénérationnels. Un des chapitres du Rapport, rédigé par Marc Szydlik et intitulé Du berceau jusqu'à la tombe : transferts entre générations et inégalités des chances, fait le point sur les recherches concernant ces échanges intergénérationnels [1].

La recherche suisse et internationale montre que les échanges dans la parenté, surtout entre parents et enfants adultes, sont multiples et tout sauf rares, qu'ils ne dépendent pas très fortement de la distance géographique qui les sépare et qu'ils vont en amont aussi bien qu'en aval dans la succession des générations. Pour citer Marc Szydlik (p. 59) : « La relation intergénérationnelle ne se rompt nullement une fois les enfants partis. Lorsque les enfants adultes et les parents ne vivent plus sous le même toit, leur relation est marquée, la plupart du temps, par une relative proximité des domiciles, des liens émotionnels forts, des contacts fréquents et des aides multiples. Ces relations denses se maintiennent même à un âge avancé, tout comme les prestations entre les enfants d'un certain âge et leurs vieux parents. » Ces échanges sont de nature très variée : soutien social et émotionnel, mise à disposition de temps ou de travail, conseil, mais aussi échange d'argent et de biens matériels, voire d'espace. L'éventail des transferts tout au long de la vie est large. On se contentera ici d'en détailler quelques exemples.

Des transferts dès le plus jeune âge

Prenons d'abord le parcours scolaire. Le soutien des parents, mais aussi leurs aspirations en matière de formation sont un facteur particulièrement important de la réussite scolaire des enfants. Ce soutien dépend lui-même du bagage scolaire des parents et de leur proximité ou de leur distance face à la culture qui prédomine dans le système scolaire. Dans le cas de parents immigrés, il dépend donc aussi de leur pays d'origine.

Cet exemple de transfert intergénérationnel cerne l'influence des parents sur les premières étapes du parcours de vie de la jeune génération. Il montre en même temps un des mécanismes par lesquels la position sociale des parents se transmet aux enfants. Nombre d'autres mécanismes œuvrent dans le même sens, que l'on songe seulement à l'influence du quartier dans lequel on grandit, suit les écoles, forme des amitiés avec d'autres jeunes, apprend ce qui va de soi dans la vie collective, etc. Par ce biais, la qualité de vie des enfants et leur prestige se différencie très tôt déjà en fonction des ressources matérielles et immatérielles de leurs parents.

On entrevoit aisément dans ces exemples le lien entre l'échange - ici largement immatériel et dirigé en aval - entre parents et enfants et le placement des enfants dans l'ordre des inégalités sociales, la formation étant l'élément principal qui détermine le positionnement professionnel et le revenu atteignable. Plus généralement, on constate sans surprise qu'une part importante des échanges intergénérationnels est tributaire de la dotation des parties qui échangent leurs ressources de toutes sortes : les mieux dotés peuvent échanger davantage que les moins dotés ! La même logique continue de se réaliser tout au long du parcours de vie, mais la balance entre ce que les membres de la jeune génération reçoivent et ce qu'ils donnent se déplace peu à peu en amont avec un accroissement non négligeable des transferts des jeunes vers les aînés. Tout au long de la vie, la position sociale des parents et celle des enfants restent ainsi en corrélation - ce qui n'exclut pas quelques exceptions à cette règle, sans pour autant diminuer sa prégnance statistique.

Le cas particulier de l'héritage

Si on déplace l'attention vers la fin de la vie de l'ancienne génération, c'est, entre autres, le sujet de l'héritage qui devient pertinent. Là encore, les inégalités sociales se trouvent non pas effacées, mais au contraire renforcées, pour une triple raison.

D'abord, des parents bien situés ont en général des fortunes bien plus importantes à léguer à leurs héritiers que des parents de condition plus modeste. Dans le segment pauvre de la population, la fortune devient souvent négative et le transfert concerne dès lors non un avoir mais des dettes. Ensuite, comme nous l'avons déjà vu, les enfants tendent fortement à se retrouver dans des situations semblables à celle de leurs parents dans la hiérarchie sociale - ce sont donc des héritiers eux-mêmes bien nantis qui bénéficient d'héritages importants. Et finalement, en raison de la longévité et aussi de l'augmentation tendancielle de l'âge auquel surtout les personnes bien formées (et donc celles qui peuvent donner des héritages plus conséquents) deviennent parents, leurs héritiers sont déjà en très grande partie à la retraite au moment de l'héritage. Ainsi, l'héritage intervient dans une phase où la vie des héritiers est faite et il sert finalement à consolider soit une situation fortunée, soit une situation de relative pauvreté. L'héritage n'a plus guère d'influence sur l'investissement en vue d'une carrière personnelle et contribue de ce fait avant tout à un renforcement supplémentaire des inégalités sociales. L'auteur du chapitre conclut (p. 69) : « Considéré sous l'angle des parcours de vie, les héritages renforcent ainsi les inégalités sociales préexistantes et creusent encore l'écart entre riches et pauvres. »

On voit que la situation financière (revenu et fortune) des deux générations est corrélée et joue un rôle pivot dans la mécanique des échanges intergénérationnels, ce qui les lie très directement aux inégalités sociales qui caractérisent la société dans son ensemble. L'inégalité des sexes s'invite là aussi, et ce de multiples manières. Que l'on pense à l'influence des parents sur les choix professionnels de leurs enfants, y compris leur caractère sexuellement typé, ou au fait qu'au-delà des flux purement financiers, les fils d'indépendants héritent beaucoup plus souvent l'entreprise

parentale que les filles.

Vers une reféodalisation de la Suisse

Ainsi, le fait de pouvoir hériter est sans doute une perspective attractive sur le plan individuel. Tout marqué qu'il est par les inégalités existantes, l'héritage d'une petite ou grande fortune donne le sourire aux héritiers. Mais sur le plan global, la société a plutôt de quoi faire la grimace ! Le régime fiscal libéral de l'héritage que nous connaissons fournit un turbo remarquable au renforcement des inégalités sociales dans la succession des générations. Il rejoint ainsi tous les autres mécanismes qui concourent à la construction de ce que les sociologues appellent savamment la « dynamique des avantages et désavantages cumulés ». Ou, de manière un peu plus terre à terre, l'effet Matthieu : « Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance, mais à celui qui n'a pas on ôtera même ce qu'il a. » Selon le diagnostic de Hans Kissling qui a longtemps dirigé l'Office zurichois de la statistique, la Suisse, grâce à son régime fiscal particulièrement favorable aux possédants, est en voie de reféodalisation. C'est probablement le constat le plus fort et le plus problématique que l'on peut faire aujourd'hui en matière de rapports intergénérationnels en Suisse.

- Lire aussi la recension de René Levy, « Rapport social 2012 : Générations en jeu », sur [cette page de REISO](#).

[1] Marc Szydlik, Du berceau jusqu'à la tombe : transferts entre générations et inégalités des chances, dans Bühlmann, Schmid et al. (éds), Rapport social 2012 : Générations en jeu. Seismo, Zurich, p. 58-72. (Szydlik est un spécialiste de la recherche sociologique sur les liens entre générations qui a étudié la situation en Suisse et dans d'autres pays, notamment l'Allemagne.)